

Dossier de presse

**Rentrée scolaire 2010 :
Poursuivre nos efforts pour la réussite de tous les
collégiens**

Contact presse : Nadia Deghirmendjian
01 64 14 71 15 / 06 74 53 66 15
Hôtel du Département
77 010 Melun Cedex

Communiqué de presse

Melun, le 02/09/10

Rentrée scolaire 2010 : Poursuivre nos efforts pour la réussite de tous les collégiens

La Seine-et-Marne attend pour sa rentrée 2010 – 2011 près de 75 000 collégiens (dont 65 300 dans le public) dans l'un de ses 144 collèges (dont 125 publics).

Pour accueillir au mieux les collégiens dont il a la charge, le Conseil général investit en moyenne plus de 2 300 €* par collégien pour cette rentrée.

Depuis 2004, la nouvelle majorité a souhaité favoriser la réussite des jeunes seine-et-marnais. L'ambition de la politique éducative menée par le Conseil général passe par l'amélioration des conditions d'enseignement ou le soutien pédagogique.

Constructions, extensions, rénovations ou entretiens de bâtiments, installation de fibre optique dans tous les collèges, expérimentation de l'Espace Numérique de Travail, aides à la scolarité, aux transports, à la restauration, préparation des repas par les agents ATTEE...sont autant d'interventions qui font le quotidien du Département.

Pour le Président du Conseil général, Vincent Eblé, *«Il est indispensable que le Département se mobilise pour donner à tous les collégiens seine-et-marnais la chance d'étudier dans de bonnes conditions. Malgré la crise et nos contraintes budgétaires, le Département continue à rénover ses collèges ou à en construire de nouveaux. Proche des Seine-et-Marnais, il maintient ses aides aux familles en matière de restauration, de scolarité ou de transports. Notre but : alléger le coût de la scolarité des familles».*

La rentrée 2010 est marquée par le déploiement du projet éducatif départemental du « Collège du XXI^{ème} siècle ».

- **le développement des nouvelles technologies : le Département de Seine-et-Marne reste « pionnier » en Ile-de-France**

Dans le cadre de la préparation du Schéma Numérique Départemental concernant 125 collèges, le Département poursuit son action en faveur des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement) avec son expérimentation du collège numérique de demain dans 10 collèges pilotes en proposant aux enseignants et aux collégiens l'usage d'Espaces Numériques de Travail et de manuels numériques.

A noter : le raccordement complet (adduction) de l'ensemble des collèges au réseau Sem@for77 se poursuivra jusqu'en 2011 et permettra aux établissements de bénéficier, via la fibre optique, de connexions internet très haut débit. Le câblage interne des collèges, déjà réalisé dans les collèges expérimentaux et dans les opérations de construction/ réhabilitation, permettra à terme le raccordement de toutes les classes (horizon 2015).

- **l'enrichissement des actions culturelles**

Outre le renforcement des Projets Educatifs (PE77), le Département poursuit sa politique de développement des ressources et des moyens des Centres de Documentation et d'Information des collèges. 10 nouveaux collèges recevront une dotation de 300 documents pour encourager la pratique de la lecture.

- **La sensibilisation aux enjeux d'une alimentation saine**

En moyenne, 5 millions de repas sont servis chaque année dans les collèges. Après le recrutement d'une diététicienne et l'introduction de produits bio à la cantine, le Département poursuit et intensifie la formation de ses personnels de restauration à l'équilibre nutritionnel. Il propose aux collégiens plusieurs animations dans l'année pour les sensibiliser et leur faire découvrir d'autres habitudes alimentaires.

Enfin, pour assurer les meilleures conditions d'accueil possibles de cette nouvelle rentrée, le Conseil général a engagé durant tout l'été d'importants travaux d'entretien : peinture, réfections, aménagements...

Ainsi, près de 70 interventions ont été programmées dans 52 collèges sur les mois de juillet et août 2010, pour un coût total de 2 326 900 €.

2010, sera aussi marquée par l'ouverture de 4 ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaire) destinées aux collégiens porteurs de déficience.

** calcul moyen des dépenses brutes*

Contact presse : Nadia Deghirmendjian
01 64 14 71 15 / 06 74 53 66 15

Offrir aux 75 000 collégiens les meilleures conditions de travail et d'accueil

Depuis 2004 grâce à l'action du Conseil général, près d'un collégien seine-et-marnais sur 4 a bénéficié dans son collège de travaux lourds (construction ou rénovation importante).

Pour préparer les conditions d'accueil de cette nouvelle rentrée, le Conseil général a engagé durant tout l'été d'importants travaux d'entretien : peinture, réfections, aménagements...

Ainsi, près de 70 interventions ont été programmées dans 52 collèges sur les mois de juillet et août 2010.

Le montant des travaux s'élève à 2 326 900 euros

Parmi les plus importants :

- Création de 3 unités d'intégration pédagogique aux collèges « Madeleine Renaud » à Serris, « Hutinel » à Gretz-Armainvilliers, « Europe » à Dammariville-en-Goële
- Création de 5 bureaux pour enseignants référents aux collèges « François Villon » à Saint-Fargeau-Ponthierry, « Les Remparts » à Rozay-en-Brie, « Le Vieux Chêne » à Chessy, « Beaumarchais » à Meaux, « Maria Callas » à Courtry
- Remise en état et réfection des clôtures du garage à vélos du collège « Jean Moulin » à Pontault-Combault
- Travaux dans les demi-pensions des collèges « Le Bois de l'Enclume » à Trilport, « Honoré de Balzac » à Nemours, « Jean-Baptiste Vermy » à Tournan-en-Brie, « International » à Fontainebleau, « Lelorgne de Savigny » à Provins, « La Boétie » à Moissy-Cramayel, « George Sand » à Mouroux.

Collèges livrés en 2010

- Extension / réhabilitation de la demi-pension du collège « Mon Plaisir » à Crécy-la-Chapelle (avril 2010)
- Réhabilitation du collège « Camille Saint-Saëns » à Lizy-sur-Ourcq (février 2010)

Collège livré pour la rentrée 2010

- Réhabilitation du collège « Paul Eluard » à Montereau-Fault-Yonne (inauguration prévue le 1^{er} octobre 2010).

Les travaux en cours

- Extension / Réhabilitation du collège « Gérard Philipe » à Villeparisis (inauguration prévue le 5 novembre)
- Extension / Réhabilitation du collège « André Malraux » à Montereau-Fault-Yonne (1^{ère} pierre le 12 février) – (Livraison 1^{er} semestre 2011)
- Reconstruction du collège « Parc Frot » à Meaux (1^{ère} pierre le 23 janvier 2009) – (Livraison 1^{er} semestre 2011)
- Réhabilitation du collège et de la SEGPA « Paul Langevin » à Mitry-Mory (livraison 1^{er} semestre 2011).

Chantiers programmés prochainement

- Réhabilitation du collège et de la SEGPA du collège « Jean-Baptiste Vermy » à Tournan-en-Brie
- Construction du collège de Saint-Germain-sur-Morin.

Appels à candidature pour la désignation de l'architecte

- Réhabilitation de la demi-pension du collège « Jean de la Fontaine » au Mée-sur-Seine
- Construction du collège de Vulaines-sur-Seine
- Construction du collège définitif « Jacqueline de Romilly » à Magny-le-Hongre
- Reconstruction du collège de « l'Arche Guédon » à Torcy qui sera la 1^{er} à énergie positive.

Assurer l'égalité des chances entre les jeunes seine-et-marnais en matière de nouvelles technologies

Le Conseil général de Seine-et-Marne avait déjà fait, depuis 2004, du développement des TICE dans les 125 collèges publics une de ses actions prioritaires.

Dès 2006, le Département s'est engagé dans un renforcement important des équipements des collèges avec pour objectif d'équiper l'ensemble des collèges de l'équivalent d'un ordinateur de moins de 5 ans pour 10 élèves (soit l'équivalent de 1 200 ordinateurs par an pour un coût annuel de 1,2 M €).

Par ailleurs le raccordement complet (adduction) de l'ensemble des collèges au réseau Sem@for77 se poursuivra jusqu'en 2011 (52 collèges reliés à ce jour) et permettra aux établissements de bénéficier, via la fibre optique, de connexions internet très haut débit (coût de plus de 3 M €). Le câblage interne des collèges, déjà réalisé dans les collèges expérimentaux et dans les opérations de construction/ réhabilitation, permettra à terme le raccordement de toutes les classes (horizon 2015).

Pour renforcer son action en faveur des TICE, le Conseil général poursuit son expérimentation du collège numérique de demain dans 10 collèges pilotes.

Objectif : élaborer un Schéma Directeur Numérique des Collèges de Seine-et-Marne applicable à l'ensemble des établissements publics du département.

L'équipement des collèges pilotes est à la hauteur des ambitions de l'opération puisqu'il représente plus de 1 000 postes fixes (dont 200 au titre du plan E.TIC), 80 ordinateurs portables, 60 Tableaux Numériques Interactifs, 230 Vidéoprojecteurs... permettant de tester l'**Espace Numérique de Travail** ⁽¹⁾ (**ENT**) et l'**usage de manuels numériques** ⁽²⁾.

Liste des 10 collèges pilotes

George Sand	Crégy-les-Meaux
Rosa Bonheur	Le Châtelet-en-Brie
Louis Braille	Esbly
La Plaine des Glacis (SEGPA)	La Ferté-sous-Jouarre
Paul Eluard	Montereau-Fault-Yonne
Jules Verne	Provins
Emile Chevalier	Souppes-sur-Loing
Camille Saint-Saëns	Lizy-sur-Ourcq
Eugène Delacroix	Roissy-en-Brie
Erik Satie	Mitry-Mory

Listes des collèges seine-et-marnais expérimentateurs du Manuel numérique en 6^e (puis en 5^e)

George Sand	Crégy-les-Meaux
Rosa Bonheur	Le Châtelet-en-Brie
Camille-St-Saëns	Lizy-sur-Ourcq
Eugène Delacroix	Roissy- en-Brie

(1) Outil de suivi pour les parents, outil pédagogique pour les enseignants, espace d'apprentissage pour les collégiens, l'Espace Numérique de Travail (ENT) permet aux membres de la communauté éducative (élèves, enseignants, équipe administrative, parents...) de se connecter depuis n'importe quel lieu (intérieur du collège, domicile, entreprise de stage, hôpital...).

Pour tester ce projet, intégré à la démarche du « Collège du XXI^{ème} siècle », 10 collèges pilotes ont été sélectionnés. Ce test définira les usages et les outils adaptés à généraliser dans tous les collèges. La fin de l'expérimentation est prévue en décembre 2010. Le coût de l'opération dans les collèges-pilotes se monte à 3,1 millions €.

☞ Concrètement, l'ENT permet à terme :

- aux familles d'échanger avec l'établissement et d'accompagner la scolarité de leurs enfants au travers de fonctionnalités comme le suivi des notes, des absences, l'accès en ligne au cahier de texte, la diffusion et consultation de supports de cours de façon interactive,
- aux équipes de direction de disposer d'outils modernes de gestion,
- aux enseignants de disposer d'outils favorisant des pédagogies actives et personnalisées en direction des élèves, tout en les initiant, à la société de l'information et de la communication qui fait désormais partie intégrante de leur citoyenneté actuelle et future.

(2) Le Conseil général de Seine-et-Marne est reconnu pour son fort engagement dans les TICE en général et dans les ENT en particulier.

C'est dans ce cadre qu'il a été retenu en 2009 par l'Education nationale pour expérimenter dans 4 de ses collèges le Manuel numérique. 19 autres Départements sont concernés à raison de 2 à 4 de leurs collèges.

Objectif : permettre à l'ensemble des élèves de 6^{ème} et à leurs enseignants de disposer au sein de leur collège de leurs manuels sous forme uniquement numérique, tout en conservant la version papier à domicile, avec un accès possible à la version numérique via l'ENT.

Fort de ce succès, l'expérimentation est étendue aux classes de 5^{ème} à la rentrée 2010.

L'évaluation (à la fin 2010 pour les classes de 6^{ème} et fin 2011 pour celles de 5^{ème}) de ce projet permettra de mieux appréhender l'usage des services numériques dans ces établissements et de mieux connaître l'impact de ces nouvelles formes de diffusion des ressources pédagogiques.

Proposer aux collégiens une restauration innovante et de qualité

Dans le cadre de son projet départemental autour du collège du XXI^{ème} siècle le Conseil général organise des animations à but éducatif en lien avec l'alimentation.

Objectifs :

- Sensibiliser les collégiens aux enjeux d'une alimentation saine et équilibrée (découverte des produits bio ou issus du développement durable)
- Faire découvrir aux collégiens d'autres habitudes alimentaires afin de leur donner envie d'avoir une alimentation diversifiée et variée,
- Concourir au bien-être, à la santé des élèves.

Dans cet esprit, le Département a organisé plusieurs animations dans ses collèges durant l'année scolaire 2009 – 2010 :

- Une distribution expérimentale dans 11 collèges de 4 000 yaourts bio de la Ferme du Petit Rémy (située à Saint-Rémy de la Vanne) qui s'est déroulée du 8 au 12 mars 2010
- La Fête du Pain dans 22 collèges qui ont servi à la place du pain traditionnel du pain bio ou élaboré à partir de farines de blés moulus et cultivés en Seine-et-Marne (mai 2010)
- L'opération « Goutons l'Europe », à l'occasion de la Semaine de l'Europe (du 3 au 7 mai 2010). 25 collèges se sont mobilisés pour faire découvrir aux collégiens des plats de différents pays (Allemagne, Hongrie, Espagne, Grèce et Suède)
- la Semaine de la Fraich'attitude qui se déroule au mois de juin et dont l'objectif est de mettre en avant la consommation de fruits et de légumes.

↳ A venir, la Semaine du Goût qui se tiendra du 11 au 15 octobre 2010

Pour le Conseil général, sa participation à la manifestation nationale « La Semaine du Goût », répond à plusieurs objectifs :

- l'éducation à la diversité des saveurs goûts et au plaisir du goût,
- l'information transparente et pédagogique sur les produits, leur origine, leur mode de production,
- la transmission des métiers et des savoirs faire,
- l'encouragement aux comportements et consommations alimentaires s'inscrivant dans un mode de vie équilibré et durable.

Cette année, le thème choisi est « Les produits des terroirs de Seine-et-Marne ».

Son objectif est de faire découvrir aux collégiens les produits du terroir dans une démarche de développement durable.

Ainsi, au moins un produit local issu de culture et d'élevage de Seine-et-Marne, sera proposé une fois par jour, aux menus des restaurants scolaires ou sous forme de buffets de dégustation.

Cette opération est organisée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Groupement d'Agriculture Biologique qui mettra en relation les collèges avec les producteurs afin de faciliter les achats en circuits courts sans autre intermédiaire.

Cette animation rencontre un réel intérêt puisque :

- 49 collèges soit 20 000 demi-pensionnaires vont pouvoir découvrir et goûter à la richesse et de la diversité du patrimoine de Seine-et-Marne,
- 43% des collégiens demi-pensionnaires pourront donc bénéficier de cette action.

Cet engouement montre l'attachement des équipes éducatives au territoire et leur souhait d'intégrer une démarche de développement durable.

Développer de nouvelles expérimentations en matière culturelle

La Médiathèque départementale participe au Projet éducatif Collège XXI^{ème} siècle avec une action visant à développer les ressources et les moyens des CDI (Centre de Documentation et d'Information) des collèges publics ainsi que les pratiques culturelles des jeunes.

Cette action comporte deux volets :

- une dotation de 300 documents* pour les CDI de 20 collèges (10 pour l'année 2009 – 2010 et 10 nouveaux pour 2010 – 2011)
- des actions culturelles pour promouvoir les œuvres contemporaines (littéraires, artistiques) et assurer une présence artistique au collège. Des lectures-rencontres avec un auteur (A Voix Vives), des projections-débats avec un réalisateur (A Tout Doc), des ateliers-concerts avec des musiciens (Les Ecoutes actives) sont ainsi au programme.

Il est prévu d'organiser à l'avenir des rencontres-débats avec des auteurs scientifiques ou des sciences humaines sur des sujets d'actualité.

Objectifs :

- favoriser la réussite scolaire, personnelle et professionnelle des jeunes en faisant des CDI des lieux vivants et ouverts à la création,
- contribuer à faire du CDI un lieu vivant et ouvert aux cultures humanistes d'aujourd'hui (par exemple : la résidence d'auteur qui s'est déroulée au collège de Perthes-en-Gâtinais de janvier à juin 2010).

Par ailleurs, la Médiathèque départementale, en tant que centre ressources départemental du livre, propose aux collèges inscrits dans une démarche de projets, plusieurs modes de collaboration :

- Une offre de ressources documentaires : malles thématiques, expositions
- Aide et conseil à l'accompagnement de projets partenariaux autour du livre et de la lecture
- Des journées d'étude et de formation.

* Les 300 documents qui constituent la dotation comportent des textes du répertoire théâtral contemporain, des recueils de poésie d'aujourd'hui, des ouvrages sur l'histoire des arts, représentatifs des fonds de références de la Médiathèque.

Liste des 20 collèges

10 pour l'année 2009-2010

- Arthur Chaussy - Brie-Comte-Robert
- La Boétie - Moissy-Cramayel
- Nicolas Tronchon - St-Soupplets
- Collège du Montois - Donnemarie-Dontilly
- Blanche de Castille - La Chapelle-la-Reine
- Charles Péguy - Verneuil l'Etang
- Alfred Sisley - Moret/Loing
- Jacques Prévert - Rebais
- Jean Moulin - Pontault-Combault
- Les Tournelles - Villiers-St-Georges

10 nouveaux pour 2010-2011

- La Rochefoucault - La Ferté-sous-Jouarre
- Anceau de Garlande – Roissy-en-Brie
- Les Capucins - Melun
- Camille Corot - Chelles
- Fernand Gregh – Champagne-sur-Seine
- André Malraux - Montereau
- Marie Curie - Provins
- La Vallée - Avon
- Jean Rostand – Bray-sur-Seine
- Louis Braille - Esbly

Développer de nouveaux projets éducatifs avec les équipes pédagogiques des collèges

Le Conseil général soutient, au-delà de ses compétences, l'action pédagogique menée par les équipes dans les collèges avec le dispositif « Appel à Projets Educatifs 77 (PE77) ».

Depuis juin dernier, ce dispositif connaît quelques nouveautés. Outre son changement d'appellation, il s'ouvre aux 4 annexes médico-pédagogiques du département (qui accueillent des collégiens avec des traitements médicaux lourds), prévoit un rapprochement des thématiques répertoriées dans le projet éducatif départemental et la possibilité de participer au premier concours « Collèg'Écolo » initié par le Conseil des Jeunes.

Il appuie les travaux menés dans les domaines qu'il considère comme prioritaires :

- Les actions à caractère culturel, artistique et patrimonial
- L'éducation au développement durable, notamment dans l'optique d'une mise en place d'un Agenda 21 de collège
- L'éducation à la citoyenneté, notamment européenne, à la paix et au travail de Mémoire et d'Histoire
- Le développement de la culture scientifique et technique
- Les domaines de la santé, de la nutrition et de la prévention des conduites à risques
- La sécurité routière et la circulation aux abords des collèges.

Chaque collège peut présenter, tous les ans, depuis 2005, deux projets (trois lorsqu'il se trouve en Zone d'Education Prioritaire ou en Zone Rurale).

Les projets peuvent être soutenus financièrement par le Conseil général à hauteur maximale de 1 000 € par projet selon un pourcentage variable (de 55 à 70%) en fonction des caractéristiques du collège (peuvent s'ajouter un certain nombre de bonus - mixité sociale, mise en réseau, mise à profit des ressources départementales, participation à la Fête de la Science 2010). Le financement maximal du Département ne peut dépasser 80% du coût total de l'action.

Les projets peuvent être envoyés au Conseil général jusqu'au 10 septembre 2010 et seront examinés par les experts qui rendront leurs propositions de soutien financier début octobre 2010.

En 2009/2010, 111 collèges publics ont répondu à l'appel à projets du Département et ont proposé 251 projets répartis sur les 43 cantons.

Après examen, 198 projets pédagogiques ont été subventionnés pour un montant total de 139 038 €.

Ces projets ont bénéficié à 19 319 collégiens.

A noter pour la première fois, la présentation de 15 projets par des SEGPA.

Proposer des projets liés à l'orientation

Le Conseil général soutient les actions portées par les collèges publics en faveur de l'orientation, de la découverte et la connaissance des métiers.

↳ L'appel à projets « Orientation et découverte des métiers »

L'appel à projets « Orientation et découverte des métiers » concerne tous les collèges publics ainsi que les lycées accueillant les collégiens en module « Découverte Professionnelle 6 heures ».

Objectifs : faciliter l'articulation entre le collège et le lycée, sensibiliser les collégiens aux thématiques liées à l'orientation et les accompagner dans leur réflexion.

Les projets peuvent avoir pour thèmes :

- l'incitation au partenariat pérenne collèges/entreprises ou collèges/lycées/CFA (partenariat établi sur une durée minimale d'un an et impliquant des activités diversifiées et évolutives),
- la création et/ou le suivi d'une mini-entreprise,
- l'articulation d'un projet sur la préparation, la réalisation du stage ainsi que sur l'après-stage,
- la découverte de l'élaboration d'un produit ou d'un service : présentation des différents métiers impliqués dans ce processus et choix,
- l'amélioration de la connaissance des métiers et de la connaissance des secteurs d'activités, en particulier seine-et-marnais.

Chaque établissement peut déposer un projet. Les dossiers sont examinés par une commission d'évaluation composée de représentants de l'Inspection académique de Seine-et-Marne, de représentants de l'environnement économique du territoire ainsi que des services du Conseil général.

L'aide par projet est plafonnée à 700 €. Elle peut être majorée de 150 € si le projet émane de classes d'enseignement spécialisé (SEGPA, CLIPA, Classe Relais, CLA, UPI) ou d'un travail partenarial pérenne avec une entreprise et/ou un lycée et/ou un CFA.

↳ L'aide à la création de mini-entreprises

Dans le cadre de son appel à projets « Orientation et découverte des métiers » et du soutien apporté par son agence de développement économique (Seine-et-Marne Développement) à l'association « Entreprendre pour Apprendre Ile-de-France », le Département soutient la création de mini-entreprises dans les établissements.

Accompagnés par des partenaires et leurs professeurs, les élèves créent de façon très concrète une véritable entreprise, conçoivent et commercialisent des produits ou services tout en découvrant le fonctionnement d'une entreprise et le rôle de différents métiers qui lui sont inhérents.

Afin de valoriser les mini-entrepreneurs auprès de professionnels et de leurs pairs, le Conseil général et Seine-et-Marne Développement ont organisé le 23 mars dernier à Melun, le 1^{er} Salon départemental de la Mini-Entreprise, qui outre le fait d'être le premier en Seine-et-Marne, est également l'un des tout premiers à se tenir à l'échelle d'un département.

Véritable lieu de rassemblement pour 15 des 19 mini-entreprises seine-et-marnaises engagées dans le dispositif en 2009-2010, cet événement a également été l'occasion de récompenser 7 d'entre elles et de les préparer aux championnats régional et national.

L'objectif pour l'année scolaire 2010-2011 est d'amplifier la participation des établissements et de reconduire l'organisation du salon départemental de la mini-entreprise.

↳ **Le Conseil général et le dispositif « Ecole ouverte »**

Comme chaque année depuis 2007, le Conseil général accompagne le dispositif « Ecole ouverte » de l'Education Nationale afin :

- d'accroître le nombre d'établissements participants,
- d'épauler ceux qui y participent déjà, notamment en mobilisant les ressources culturelles, patrimoniales et sportives locales, souvent portées ou co-financées par le Département.

La participation du Conseil général prend 2 formes :

- une aide financière plafonnée à 1 000 € pour la prise en charge de certaines activités et/ou pour couvrir une partie des frais de transports engendrés soit par l'acheminement des jeunes vers l'établissement participant au dispositif, soit par des activités spécifiques (visites par exemple) ;
- la proposition d'activités ou d'ateliers organisés par le Conseil général, et donc sans implication financière pour les collèges.

Sur l'année civile 2010, 15 collèges (sur les 17 inscrits dans le dispositif Education Nationale) ont bénéficié du soutien du Département, contre 13 en 2009 et 2008.

Accueillir les collégiens porteurs de handicap

A partir du 1^{er} septembre, les Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI) changent de dénomination et deviennent des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).

Créées à la fin des années 1990, elles correspondent à une volonté affirmée, de tous les partenaires du milieu éducatif et de l'enseignement, d'intégrer le plus possible des enfants atteints d'un handicap moteur, sensoriel ou mental.

Le nombre maximal d'élèves susceptibles d'être accueillis dans chaque ULIS, est limité à 10 issus notamment des Classe d'Intégration Scolaire (CLIS).

Pour la rentrée scolaire 2010, le département comptera 29 ULIS (dont 4 créées à la rentrée 2010). Elles étaient 12 en 2004.

↳ Pour les élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives :

- « La Vallée » à Avon
- « Arthur Chaussy » à Brie-Comte-Robert
- « Jean Wiener » à Champs-sur-Marne
- « Madame de Lafayette » à Coulommiers
- « Maria Callas » à Courtry
- « L'Europe » à Dammartin-en-Goële (*création à la rentrée 2010*)
- « Le Montois » à Donnemarie-Dontilly
- « Louis Braille » à Esbly
- « Hutinel » à Gretz-Armainvilliers (*création à la rentrée 2010*)
- « La Rochefoucault » à La Ferté-sous-Jouarre
- « Parc Frot » à Meaux
- « George Sand » à Mouroux
- « Vasco de Gama » à Nemours
- « Lelorgne de Savigny » à Provins
- « Léonard de Vinci » à Saint-Thibault-des-Vignes
- « Henri Wallon » à Savigny-le-Temple
- « Madeleine Renaud » à Serris (*création à la rentrée 2010*)
- « Louis Aragon » à Torcy
- « Jean-Baptiste Vermay » à Tournan-en-Brie
- « Elsa Triolet » à Varennes-sur-Seine
- « La Mare aux Champs » à Vaux-le-Pénil
- « Jean Vilar » à Vert-Saint-Denis
- « Jacques Monod » à Villeparisis

↳ Pour les élèves présentant une déficience auditive :

- « Saint-Louis » à Lieusaint
- « le Lizard » à Noisiel

↳ Pour les élèves présentant une déficience visuelle :

- « Pierre Weczerka » à Chelles

↳ Pour les élèves présentant des déficiences motrices :

- « Robert Doisneau » à Dammarie-les-Lys
- « Albert Camus » à Meaux (*création à la rentrée 2010*)

↳ Pour les élèves présentant des troubles spécifiques du langage :

- « Les Tournelles » à Villiers-Saint-Georges

Les collèges bénéficient à leur ouverture d'une dotation d'équipement du Département de 2 000 € afin de leur permettre d'acquérir du mobilier ou matériel informatique adapté.

Alléger le coût de la scolarité au collège pour les familles

Depuis septembre 2005, le Conseil général a renforcé son dispositif d'aide à la scolarité pour épauler davantage les familles avec :

- un dossier unique (pour faciliter les démarches des familles) intégrant la demande d'aide à la scolarité (bourse) et la demande d'aide à la restauration scolaire (ARS)
- un mode d'attribution uniquement basé sur des critères sociaux prenant en compte la situation familiale et financière de la famille.
- un calcul de ressources identique pour les deux aides qui repose sur un quotient familial*
- un versement de l'aide sur une année scolaire entière.

Le Conseil général propose trois aides aux familles :

↳ L'aide à la scolarité : son montant annuel varie de 80 à 100 € selon le quotient familial. Elle est notamment accordée aux familles les plus modestes.

- L'aide à la scolarité est mandatée au collège pour reversement aux familles pour les élèves des collèges publics et directement sur le compte bancaire des familles pour les élèves des collèges privés ou hors département en fin d'année scolaire.

↳ L'aide à la restauration scolaire (ARS) : mise en place en 2005 par le Conseil général, cette aide est destinée aux collégiens qui déjeunent 4 fois par semaine à la cantine. Son montant varie de 80 à 100 € par trimestre selon le quotient familial. L'ARS est directement versée à l'établissement et vient en réduction des frais de demi-pension à la charge des familles.

↳ La récompense au mérite des collégiens boursiers : d'un montant de 100 €, cette bourse est versée, sur proposition du chef d'établissement et de l'équipe éducative, aux collégiens dont les ressources des parents sont inférieures ou égales à un quotient familial* de 6 250 €. Elle peut être cumulée avec l'aide à la scolarité.

Les aides sont attribuées, par le biais d'un quotient familial*, aux collégiens :

- dont les parents résident en Seine-et-Marne,
- scolarisés dans un collège public ou privé de Seine-et-Marne ou affectés par l'Inspecteur d'Académie dans un collège d'un département limitrophe pour l'aide à la restauration scolaire et à l'Internat d'Excellence de Sourdun
- scolarisés dans un collège public ou privé de Seine-et-Marne ou hors département pour l'aide à la scolarité et à l'Internat d'Excellence de Sourdun.

**Calcul du quotient familial : revenu fiscal de référence (n-2)/nb de parts fiscales
Pour les familles mono-parentales 1 part supplémentaire est attribuée*

Exemple pour une famille seine-et-marnaise composée de 3 enfants dont 1 au collège et dont l'avis d'impôt 2009 (sur les revenus de l'année 2008) fait apparaître un revenu fiscal de référence de 20 522 €, le montant des aides sera de 320 € auquel pourra venir s'ajouter 100 € de récompense au mérite, soit **un montant annuel de 420 €**.

52 189 demi-pensionnaires contre 50 536 en 2008/2009
17 614 dossiers d'aides instruits (en stabilité)
9 786 collégiens ont bénéficié de l'ARS pour l'année 2009/2010 (en stabilité)
14 663 collégiens ont bénéficié de l'aide à la scolarité pour l'année 2009/2010
2 587 récompenses au mérite ont été attribuées en 2009/2010

Réduire le coût du transport scolaire pour les collégiens

Le Conseil général consacre, chaque année, 20 M € au financement du transport scolaire. Pour le Département, l'organisation et le financement des transports scolaires représentent un enjeu majeur pour l'accessibilité des jeunes seine-et-marnais à l'enseignement.

A noter : la Seine-et-Marne est le seul département d'Ile-de-France à en assurer la gratuité à près de 40 000 élèves. Il participe également au financement à hauteur de 50% de l'abonnement Imagine'R pour 47 000 collégiens et lycéens avant bac

↳ De nouvelles compétences pour la rentrée 2010

Depuis le 1er juillet 2010, le Conseil général s'est vu déléguer par le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) la compétence des transports scolaires pour les circuits spéciaux (circuits spécifiques au transport d'enfants en l'absence de lignes régulières) et du transport des élèves et étudiants handicapés.

Les premiers élèves concernés par ce changement dès la rentrée 2010/2011, sont ceux en situation de handicap. Pour ces derniers, les modalités de demande d'un transport ne changent pas : toute demande de transport scolaire d'élève ou d'étudiant handicapé doit être formulée, le plus en amont possible de la rentrée scolaire, auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) dans le cadre du dossier de demande de compensation du handicap. Dès l'accord de la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la MDPH, le Département de Seine-et-Marne rembourse ou met en place les transports scolaires.

A compter du 1^{er} septembre, le Département gère le transport scolaire pour près de 650 élèves et étudiants handicapés dont 140 collégiens environ.

La gratuité du transport scolaire, c'est près de 40 000 enfants (dont près de 16 200 collégiens (OPTILE, et circuits spéciaux et Abonnement Scolaire Réglementé/ASR) transportés par jour en 2008/2009.

→ Près de 26 000 abonnés au réseau OPTILE

→ Près de 13 000 élèves sur les circuits spéciaux.

→ Près de 1 000 élèves titulaires du titre ASR sur les réseaux RATP / SNCF

→ 700 élèves internes scolarisés en métropole.

En pratique

↳ **Carte Imagine'R** (abonnement annuel utilisable sur tous les réseaux de transport collectif (lignes régulières, SNCF, RATP)

Subventionnée à 50% par le Conseil général pour les collégiens et les lycéens avant le Bac, la carte Imagine'R offre un tarif préférentiel dans les transports en commun aux jeunes seine-et-marnais.

La carte est destinée aux collégiens, lycéens et étudiants (les étudiants ne bénéficient pas de la subvention du Conseil général).

Le montant de l'aide départementale s'élève à 50 % du tarif public (hors frais de dossiers) pour les collégiens et les lycéens (âgés de moins de 22 ans) avant Bac. Les frais de dossiers sont à la charge des familles.

Conditions d'attribution :

Pour les collégiens et les lycéens, être domicilié en Seine-et-Marne, ne pas bénéficier de la carte OPTILE ou d'un autre abonnement scolaire subventionné par le Département.

Qui contacter ?

Conseil général de Seine-et-Marne - Direction des transports (Tél : 01 64 14 72 79)

Pour plus de renseignements : www.imagine'r.com

↳ Exemple pour 2 zones (zone 5 et 6)

Coût initial (2010/2011) : 298.70 €/an

Coût pour la famille après déduction de la subvention du Conseil général : 153.40 € frais de dossier inclus.

↳ Déplacements scolaires

Le Conseil général de Seine-et-Marne facilite les déplacements des élèves seine-et-marnais en leur offrant la gratuité des transports scolaires sous certaines conditions. Il participe, en complément du STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), au financement des abonnements scolaires, permettant ainsi aux élèves de se rendre gratuitement (hors frais de dossier) vers leurs établissements scolaires de secteur (écoles, collèges, lycées avant Bac).

• Carte scolaire OPTILE

Utilisable uniquement en période scolaire sur les lignes régulières du réseau OPTILE, cette carte permet aux élèves d'effectuer un aller et un retour quotidien jusqu'à leur établissement scolaire de secteur.

Cette carte est gratuite (hors frais de dossier 12 €) pour :

- Les élèves habitant à plus de 5 kilomètres de leur établissement en zone urbaine
- Les élèves habitant à plus de 3 kilomètres de leur établissement en zone rurale
- Les élèves âgés de moins de 21 ans
- Les élèves inscrits dans leur établissement de secteur.

Elle est délivrée par les sociétés de transports de voyageurs.

• Transports scolaires sur les circuits spéciaux

Des abonnements particuliers pour les circuits spéciaux existent également et permettent aux élèves, comme la carte OPTILE, d'effectuer un aller et un retour quotidien jusqu'à l'établissement scolaire de leur secteur.

Montant et conditions d'attribution

Mêmes conditions d'attribution que pour la carte Optile

Ces abonnements sont gratuits (hors frais de dossier) pour les élèves déclarés subventionnables par le STIF. Ils sont délivrés par la commune ou le syndicat de communes du lieu de résidence.

Qui contacter ?

Conseil général de Seine-et-Marne - Direction des transports

Tél : 01 64 14 78 27

www.seine-et-marne.fr

Sensibiliser les collégiens aux risques majeurs avec les pompiers

A la rentrée 2010, les services du SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours) poursuivent leur campagne de sensibilisation des collèges aux risques majeurs.

Cette opération est organisée avec le concours de l'Inspection Académique et du Conseil général de Seine-et-Marne. Elle vise à former les adultes et les collégiens de la 6^e à la 3^e (à raison de six ASsistants de SECurité ou ASSEC par classe) de l'ensemble des collèges publics et privés aux comportements à tenir en cas d'inondations, tempêtes, fumées, nuages toxiques....

Déroulement d'une séquence-type de sensibilisation (jusqu'au test du PPMS - Plan Particulier de Mise en Sécurité)

1) Formation des adultes (12 à 16 participants)

Niveau I	Analyse des émotions devant un événement imprévu (2 h) Savoir pour agir (1h30)
Niveau II	Découverte du « non vu » et cheminement (2 h) Réalisation de scénarii / exercices (1h) Utilisation d'un extincteur (0h30)
Niveau III	Connaître les bons comportements (1h)

2) Formation des élèves (36 participants maximum) à compter de 6 ASSEC volontaires par classe (2 h)

Niveau IV	Exercice de mise en situation : test du PPMS / Plan Particulier de Mise en Sécurité, rassemblant adultes et élèves (5h)
-----------	---

Sensibilisation sur deux ans : adultes et élèves de la 6^e à la 5^e en 1^{re} année/ 6^e et nouveaux adultes en 2^e année

Soutenir le sport au collège

- **« Tous nageurs en 6^{ème} »**

Pour faciliter l'enseignement de la natation aux jeunes dès la fin de la classe de la 6^{ème}, le Conseil général participe aux frais de location des bassins et aux coûts de transport des collèges publics et privés de Seine-et-Marne.

Cette initiative permet à chaque élève sortant de 6^{ème} de maîtriser correctement au moins une nage.

Concrètement, 26 séances annuelles sont prévues pour des groupes de 50 élèves.

Tout établissement faisant une demande bénéficie du dispositif.

En 2009/2010, 121 collèges ont été concernés (par l'intermédiaire des collectivités territoriales) par cette politique départementale (118 l'an passé).

83 % des collèges seine-et-marnais participent à cette opération (contre 81% pour l'année passée)

- **Sections Sportives Scolaires**

Cette action est destinée à soutenir les structures qui accueillent des jeunes à fort potentiel sportif en aménageant leurs horaires d'étude afin de favoriser un entraînement sportif orienté vers le haut niveau.

Le montant des subventions attribuées au collège varie de 1 000 à 1 600 € selon les disciplines et selon certains critères.

En 2009/2010, 14 sections sportives scolaires ont été qualifiées au plus haut niveau sportif dans leur discipline et catégorie.

A noter : un bonus est attribué dès 2011 en cas d'obtention de titres de Champion de France : 500 € par titre.

Liste des sections sportives scolaires en Seine-et-Marne disponible sur demande.

- **L'aide aux associations sportives scolaires UNSS** (Union Nationale du Sport Scolaire)

Le Conseil général consacre chaque année un budget important (143 164 € en 2010) au développement du sport scolaire. Ainsi, pour ce qui concerne sa politique en faveur de l'UNSS, le Département aide au fonctionnement des associations sportives scolaires des collèges et lycées et participe aux frais de déplacement des jeunes vers les lieux de compétition.

En 2009/2010, le Conseil général de Seine-et-Marne a soutenu 207 associations sportives scolaires des collèges et lycées, représentant plus de 21 314 licenciés (+ 4,83 % par rapport à 2008/2009) et 26 activités sportives.

Par ailleurs, depuis 2008, le Conseil général soutient l'initiative de l'UNSS de Seine-et-Marne dans l'organisation du « Challenge du Conseil général des cross scolaires ».

Enfin, le Conseil général a décidé depuis juin 2009, de s'engager avec l'UNSS de Seine-et-Marne dans un partenariat pluriannuel de quatre années. Cette convention permettra d'accompagner l'UNSS dans des démarches de projet :

- au titre du développement de la pratique sportive et l'accès au sport pour tous
- au titre du projet citoyenneté – lutte contre les incivilités
- au titre des manifestations d'intérêt départemental et des grands évènements sportifs
- au titre de la santé.

- **Les équipements sportifs d'accompagnement de collège**

Pour le Conseil général, il est essentiel que chaque établissement dispose, à 10 minutes à pied au maximum, d'une salle de sport afin de permettre la pratique des cours d'EPS. Sauf impossibilité foncière, toute nouvelle construction ou réhabilitation lourde de collège, prévoit des équipements sportifs. Ils sont créés en partenariat avec les communes qui les utilisent en dehors des périodes scolaires.

Depuis 2008, la signature de conventions de mise à disposition gracieuse des équipements sportifs par les communes au profit des collégiens conditionne l'attribution des subventions départementales au titre des équipements sportifs et socio-éducatifs. Ainsi, depuis 2008, le Conseil général a soutenu la construction ou la réhabilitation de 24 équipements sportifs d'accompagnement de collège, ainsi que deux constructions de piscine et une réhabilitation.

Rentrée scolaire

Agenda de Vincent Eblé, Président du Conseil général

Comme chaque année, le Président du Conseil général se rendra sur le terrain à l'occasion de la rentrée scolaire. Au programme : échanges avec les enseignants, agents départementaux, parents et collégiens.

Vincent Eblé sera accompagné lors de ses visites de :

- Monique Delessard, 1^{ère} Vice-Présidente du Conseil général, Chargée de l'éducation et des collèges
- Michel Bénard, Vice-Président du Conseil général, Chargé des bâtiments et du patrimoine départemental.

Jeudi 2 septembre 2010

- 09 h 00 :** **Collège Albert Camus à Meaux (canton de Meaux Nord)**
Accueil des 6^{ème} et des parents, présentation de l'équipe de direction et du personnel ATTEE.
A noter : collège ayant présenté un projet éducatif (PE77) autour du pain « Santé et plaisir » et autour de la littérature, les arts vivants, le patrimoine « Camuse-toi »
- 10 h 00 :** **Collège Henri Dunant à Meaux (canton de Meaux Sud)**
Dialogue avec la communauté éducative, rencontre avec des élèves de 6^{ème} et leurs parents
A noter : collège ayant présenté un projet éducatif PE77 : « Mieux vivre ensemble »
- 11 h 45 :** **Collège de l'Arche Guédon à Torcy (canton de Torcy)**
En présence de Gérard Eude, Conseiller général du canton de Torcy
Déjeuner au restaurant du SAN du Val Maubée (convention d'accueil) avec le personnel enseignant, l'équipe de direction et le personnel ATTEE.
Le Président s'entretiendra notamment avec des représentants d'organisations syndicales d'enseignants de la situation de la Seine-et-Marne en matière d'effectifs.
- 14 h 00 :** **Collège Hutinel à Gretz-Armanvilliers (canton de Tournan-en-Brie)**
Rencontre avec les collégiens de la Section UPI (handicap cognitif), l'enseignante spécialisée, l'AVS (aide à la vie scolaire) et l'équipe de référents.
- 16 h 00** **Collège Anceau de Garlande à Roissy-en-Brie (canton de Roissy-en-Brie)**
En présence de François Perrussot, Conseiller général du canton de Roissy-en-Brie
Rencontre avec les équipes de direction, d'enseignants et ATTE
Remise d'ouvrages, par le Président, prévus dans le cadre de la dotation aux CDI.

Vendredi 3 septembre 2010

- 08 h 30 :** **Collège André Malraux à Montereau-Fault-Yonne (canton de Montereau-Fault-Yonne)**
En présence de Léo Aiello, Conseiller général du canton de Montereau-Fault-Yonne
Visite de chantier de l'extension et de la réhabilitation du collège dont l'inauguration est prévue au courant du 1^{er} semestre 2011
- 10h30 :** **Collège Honoré de Balzac à Nemours (canton de Nemours)**
Rencontre avec le personnel ATTEE et l'équipe de direction. Rencontre avec des collégiens de 4^{ème}.
A noter : En 2009/2010, le collège a participé à l'opération « orientation et découverte des métiers du Collège du 21^{ème} siècle » et a présenté un projet éducatif : « Les experts enquêtent à Balzac sur les métiers du crime »
Visite des travaux effectués à la demi-pension (sols, portes)
- 12 h 00 :** **Déjeuner au collège Alfred Sisley à Moret (canton de Moret-sur-Loing)**
Unique internat en Seine-et-Marne
Rencontre avec la principale, l'équipe enseignante, le personnel ATTEE

- 14h30 :** **Collège Marie Curie à Provins (canton de Provins)**
En présence Bertrand Caparroy, Conseiller général du canton de Provins
 A noter : Visite des travaux effectués pendant l'été. Collège pilote CDI, remise d'ouvrages par le Président
- 16h00 :** **Collège Nicolas Fouquet à Mormant (canton de Mormant)**
En présence d'André Berquier, Conseiller général du canton de Mormant
 Rencontre avec les équipes de direction, d'enseignants et ATTE.

Chiffres clés

- 125 collèges publics
- 19 collèges privés
- 28 sections de SEGPA
- 29 unités pédagogiques d'intégration destinées aux collégiens porteurs de déficience
- Près de 75 000 collégiens (dont 65 300 au minimum dans le public et 9 600 dans le privé - prévisions de l'Inspection académique fin août 2010) sont attendus pour la rentrée 2010, contre 74 000 en 2009
- 750 000 m² de surface bâtie
- 13 018 candidats au Brevet des collèges ont réussi leur examen en 2010, soit 81,50% contre 80,70 % en 2009
- 52 189 demi-pensionnaires dans les collèges
- 9 786 collégiens bénéficient de l'ARS (Aide à la Restauration Scolaire)
- 2 650 000 € sont consacrés à l'ARS
- 3,17 €, c'est le tarif moyen départemental d'un repas (hors ARS) sur l'année scolaire 2009 - 2010, calculé à partir des tarifs fournis par 120 établissements)
- 1 422 ATTEE (Adjoints Techniques Territoriaux des Etablissement d'Enseignement) – dont 300 emplois aidés
- 5 millions de repas servis par an
- 14 663 collégiens ont bénéficié de l'aide à la scolarité en 2009/2010
- 2 587 récompenses au mérite ont été attribuées en 2009/2010
- 10 collèges sont pilotes d'une expérimentation TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education) dans le cadre du « Collège du 21^{ème} siècle »
- 4 collèges expérimentent les Manuels Numériques en 6^e et 5^e et 4 autres l'ENT (Espace Numérique de Travail) de la Région Ile-de-France (Lilie)
- 10 collèges sont pilotes pour l'expérimentation de dotation des CDI (300 livres et actions culturelles) et 10 nouveaux viennent s'ajouter pour l'année scolaire 2010 - 2011
- 6 000 collégiens sont concernés par l'opération « Collège au cinéma »
- 198 projets pédagogiques innovants ont été financés sur 2009 - 2010
- Plus de 2 300 € ont été investis par collégien pour cette rentrée 2010
- environ 31 000 collégiens subventionnés par le Département pour leur transport scolaire (carte Imagine'R, Optile et circuits spéciaux).

Fiche descriptive - Collège « Albert Camus » à Meaux

Sectorisation : Meaux : écoles Alain I et II, Condorcet I (70 %) et Condorcet II (70 %).

Effectif attendu : 476 élèves hors SEGPA (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 470 en 2009 hors SEGPA (66 en SEGPA – 5 sections)

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 112

En 2008/2009 : 121

En 2009/2010 : 164

Aide à la scolarité : 287 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires) 106

En 2007/2008 : 90

En 2008/2009 ; 93

En 2009/2010 : 106

Récompenses au mérite : 28 bénéficiaires

Projets pédagogiques adressés au titre de l'année 2010/2011:

- A la découverte d'une région française : La Basse Normandie
- Séjour découverte du ski alpin et du milieu montagnard
- Education à la citoyenneté et à la culture. Education au développement durable

Projets « Orientation et découverte des métiers » au titre de l'année 2010/2011

- Découverte puis immersion dans les différentes structures offrant des formations qualifiantes

Dispositif Ecole Ouverte :

Aide au devoir. Raccrochage scolaire. Découverte du patrimoine culturel et historique seine-et-marnais. Activités sportives.

Travaux : Près de 290 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

Différents travaux sont prévus pour l'année scolaire (liste sur demande).

Fiche descriptive - Collège « Henri Dunant » à Meaux

Sectorisation : Meaux : écoles Saint-Exupéry, Guynemer, Compayré 1 et 2.

Effectif attendu : 371 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 388 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 63

En 2008/2008 : 66

En 2009/2010 : 55

Aide à la scolarité : 135 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 25

En 2008/2009 : 35

En 2009/2010 : 24

Bourses au mérite : 16 bénéficiaires

Projets pédagogiques adressés au titre de l'année 2010/2011:

- Découvrir et respecter l'environnement du milieu marin
- Grand Bleu

Dispositif Ecole Ouverte :

Il s'agit des "5 sens", de "la faune et la flore", "les contes et légendes" et "voyage autour du monde". Activités scolaires (français et SVT) en lien avec la découverte des 5 sens. Découverte de l'écriture Braille.

Travaux : Près de 235 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

Fiche descriptive - Collège « Hutinel » à Gretz-Armainvilliers

Sectorisation : Gretz-Armainvilliers et Presles-en-Brie.

Effectif attendu : 471 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 465 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 285

En 2008/2009 : 289

En 2009/2010 : 339

Aide à la scolarité : 73 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 48

En 2008/2009 : 44

En 2009/2010 : 47

Bourses au mérite : 18 bénéficiaires

Orientation et découverte des métiers

Forum des métiers et de l'apprentissage

Travaux : Près de 900 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

A noter : travaux de création d'une Unité Localisée d'Inclusion Scolaire (ex UPI) durant les congés d'été pour une ouverture à la rentrée de septembre (travaux de maçonnerie, peinture, électricité).
Type de handicap accueilli : cognitif.

Fiche descriptive - Collège « Anceau de Garlande » à Roissy-en-Brie

Sectorisation : Roissy-en-Brie : écoles Michel Grillard, La Pierrerie, Les Sapins (85%), Jules Vernes (20 %).

Effectif attendu : 566 élèves hors SEGPA (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 558 en 2009 hors SEGPA (110 en SEGPA)

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 345

En 2008/2009 : 366

En 2009/2010 : 396

Aide à la scolarité : 204 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 125

En 2008/2009 : 118

En 2009/2010 : 138

Bourses au mérite : 30 bénéficiaires

Projets pédagogiques adressés au titre de l'année 2010/2011:

Recyclage et non gaspillage

Modélisation réelle et virtuelle d'un monument du patrimoine, en suivant des techniques anciennes et contemporaines

↳ SEGPA : 110 élèves en 2009 (8 sections)

La SEGPA du collège fait partie du projet global de rénovation des 10 SEGPA que compte le département.

Travaux : Près de 1 850 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

A noter : en 2009 (de juillet à novembre), travaux de rénovation du 1^{er} étage du bâtiment A.

Fiche descriptive de chaque collège visité - Collège « André Malraux » à Montereau-Fault-Yonne

Sectorisation : Montereau-Fault-Yonne : écoles C. Sigonneau, Clos Dion, Les Ormeaux.

Effectif attendu : 460 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 424 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 51

En 2008/2009 : 67

En 2009/2010 : 71

Aide à la scolarité : 287 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 18

En 2008/2009 : 37

En 2009/2010 : 42

Bourses au mérite : 21 bénéficiaires

Dispositif Ecole Ouverte :

Eveil à l'activité théâtrale. Visite des sites culturels et historiques de Seine-et-Marne. Remédiation scolaire en français, histoire-géographie, SVT. Prévention routière.

Travaux : Près de 16 800 000 euros de travaux (y compris opération d'extension et réhabilitation du collège) ont été engagés sur cet établissement depuis 2006.

Opération d'extension/réhabilitation du collège : l'opération concerne l'extension et la réhabilitation du collège « André Malraux » à Montereau-Fault-Yonne.

Ouvvert depuis 1973, cet établissement, d'une capacité d'accueil de 600 élèves, nécessite une restructuration et un agrandissement pour répondre aux nouveaux besoins : un bâtiment adapté aux exigences fonctionnelles et de qualité constructive et architecturale d'aujourd'hui.

Eléments HQE : L'établissement fait l'objet d'une isolation par l'extérieur, des toitures terrasses ont été mises en place et des matériaux recyclés ont été utilisés.

Fiche descriptive de chaque collège visité - Collège « Honoré de Balzac » à Nemours

Sectorisation : Bagnaux-sur-Loing ; Darvault ; Fay-lès-Nemours ; Grez-sur-Loing ; Nemours (écoles : Les Chérelles, T. Lavaud).

Effectif attendu : 356 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 340 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 202

En 2008/2009 : 202

En 2009/2010 : 197

Aide à la scolarité : 161 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 90

En 2008/2009 : 103

En 2009/2010 : 96

Bourses au mérite : 10 bénéficiaires

Projets pédagogiques adressés au titre de l'année 2010/2011:

Apprendre à vivre ensemble

Orientation et découverte des métiers : (présentation à la CP de septembre 2010)

Orientation et Découverte des Métiers

Dispositif Ecole Ouverte :

Renforcement et soutien en maths, français, anglais. Visite du patrimoine historique seine-et-marnais. Visite d'entreprises seine-et-marnaises.

Travaux : Près de 892 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

Fiche descriptive de chaque collège visité - Collège « Marie Curie » à Provins

Sectorisation : Chalautre-la-Petite ; Chalautre-la-Grande ; Melz-sur-Seine ; Provins (écoles : La Voulzie, Ville Basse, Le Marais 30 %) ; Sourdun ; Saint-Brice.

Effectif attendu : 312 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 329 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 238 En 2008/2009 : 241 En 2009/2010 : 235

Aide à la scolarité : 147 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 102 En 2008/2009 : 101 En 2009/2010 : 91

Bourses au mérite : 15 bénéficiaires

Dispositif Ecole Ouverte :

Acquisition de connaissances dans le domaine de l'environnement. Aide aux devoirs Visites de sites historiques seine-et-marnais.

Travaux : Près de 760 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

Fiche descriptive - Collège « Nicolas Fouquet » à Mormant

Sectorisation : Andrezel ; Aubepierre ; Bombon ; Bréau ; Champeaux ; La Chapelle-Gauthier ; Courtomer ; Fouju ; Guignes ; Mormant ; Ozouer-le-Repos ; Saint-Méry ; Bernay-Vilbert.

Effectif attendu : 595 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 592 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 463 En 2008/2009 : 445 En 2009/2010 : 473

Aide à la scolarité : 140 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 92 En 2008/2009 : 94 En 209/2010 : 115

Bourses au mérite : 23 bénéficiaires

Dispositif Ecole Ouverte :

Aide aux devoirs. Soutien. Méthodologie. Ateliers Slam et graph'. Découverte du patrimoine seine-et-marnais.

Travaux : Près de 375 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

A noter : livraison en 2005 de l'opération d'extension/réhabilitation du collège.

Montant de l'opération : 9 845 000 euros.

Fiche descriptive - Collège « Arche Guédon » à Torcy

Sectorisation : Noisiel (école : Jules Ferry) ; Torcy (écoles : Bel Air, Clos de la Ferme, Arche Guédon).

Effectif attendu : 384 élèves hors SEGPA (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 383 en 2009 hors SEGPA (45 en SEGPA)

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 235

En 2008/2009 : 238

En 2009/2010 : 238

Aide à la scolarité : 127 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 58

En 2008/2009 : 88

En 2009/2010 : 67

Bourses au mérite : 9 bénéficiaires

Travaux : Près de 406 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

Opération de reconstruction du collège : En 2005, le Département a inscrit au programme prévisionnel des investissements la reconstruction du collège.

Le programme a été validé en mars 2010.

L'appel à candidature pour la désignation de l'architecte est en cours.

Fiche descriptive de chaque collège visité - Collège « Alfred Sisley » à Moret-sur-Loing

Sectorisation : Ecuelles ; Episy ; Montarlot ; Moret-sur-Loing ; Veneux-les-Sablons ; Villecerf ; Villemer.

Effectif attendu : 664 élèves (*chiffre prévisionnel source Inspection académique de janvier 2010*) - 700 en 2009

Nombre de ½ pensionnaires

En 2007/2008 : 608

En 2008/2009 : 607

En 2009/2010 : 591

Aide à la scolarité : 78 bénéficiaires (2009-2010)

Aide à la restauration scolaire : (nombre de bénéficiaires)

En 2007/2008 : 112

En 2008/2009 : 88

En 2009/2010 : 73

Bourses au mérite : 26 bénéficiaires

Collège du XXI : Cet établissement est pilote dans le cadre de l'expérimentation CDI

Travaux : Près de 950 000 euros de travaux ont été engagés dans cet établissement depuis 2006.

A noter : Construction d'un préau en 2005.